

Malgré le fait in-
déniable que la
Belgique met en
place des lois dans
un objectif d'in-
clusivité des per-
sonnes LGBTIQ+
soulignons que
du chemin reste à
parcourir. Le plus
gros du travail
reste à conscien-
tiser la population
sur la société he-
teronormée dans
laquelle elle vit.
Il est impossible
d'arriver à dimi-
nuer les discrimi-

La Belgian Pride: les enjeux d'une mobilisation au service de l'égalité et d'une plus grande justice sociale

René-Pierre Fontaine

Jeune ingénieur social et infirmier spécialisé en santé communautaire, René-Pierre Fontaine se nourrit de ses derniers acquis conceptuels et de son expérience en Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) pour faire part d'une brève réflexion sur les enjeux sociaux, culturels, juridiques et politiques d'une mobilisation dénonçant chaque année les pratiques discriminatoires envers la communauté LGBTI+ : la Belgian Pride. Une lutte acharnée et inclusive au nom de la tolérance, de l'égalité et d'une plus grande justice sociale, qui commence seulement à payer.

Nous sommes un samedi après-midi mi-mai à Bruxelles. Au loin, ce sont plus de 100.000 personnes et quelques 70 associations aux couleurs de l'arc-en-ciel qui défilent dans les rues au nom du changement, constituant un chiffre record pour cette mobilisation sociale à la force et au succès grandissants depuis sa création en 1996. Ils/elles participent à la Belgian Pride.

Ils/elles sont homos, hétéros, trans, bis ou intersexes⁽¹⁾, tou.te.s là pour réclamer l'égalité. Car si la Belgique est plutôt en avance sur le plan législatif par rapport au reste de l'Europe, trop de personnes restent encore confrontées au rejet, voire à la violence. En 2017, UNIA, le centre belge pour l'égalité des chances, a ouvert 84 dossiers pour discrimination en raison de l'orientation sexuelle, sans

parler des victimes qui gardent le silence.

Mais au fond, qu'est-ce que la Pride? Sur quoi repose-t-elle? A qui s'adresse-t-elle véritablement et quel message cherche-t-elle à faire passer?

Nous tenterons de répondre à ces interrogations, notamment par une double lecture conceptuelle de l'évènement. Nous clôturerons cette approche en relevant des pistes d'action pouvant contribuer à la transformation sociale souhaitée dans le cadre de cette mobilisation.

La Belgian Pride, c'est quoi?

Il s'agit tout d'abord d'un festival qui se déroule chaque année à Bruxelles et qui regroupe des événements, des initiatives et des activités à visées festive, politique et culturelle. Cet évènement a lieu au mois de mai, à une date proche de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai). Le Belgian Pride Festival, c'est aussi et surtout la manifestation festive par excellence pour les personnes LGBTI+ *and friends*, au cours de laquelle celles-ci investissent une fois par an l'espace public pour célébrer la diversité et créer un lieu sûr où chacun peut librement s'exprimer tel qu'il est, avec toutes ses particularités. Portés par The Belgian Pride asbl, les événements et initiatives qui le composent ont à la fois la volonté d'unir la communauté LGBTI+, mais également celle de diffuser le caractère ouvert de la Belgique, à partir de Bruxelles, capitale européenne, pour faire résonner ces valeurs de solidarité et de tolérance sur la scène internationale.

Dans les parties prenantes du secteur privé présentes au festival, relevons généralement plus de septante associations locales ou régionales, représentées par les trois coupes LGBTI+: Arc-en-Ciel Wallonie, la RainbowHouse Brussels et Cavaria. Ces trois associations constituent par ailleurs le conseil d'administration de The Belgian Pride asbl, qui chapeaute l'organisation du festival.

La Pride comme mouvement social

Posons quelques balises conceptuelles aidant à la compréhension d'une telle mobilisation.

The Belgian Pride peut d'emblée être considérée comme un mouvement social, c'est à dire «un réseau d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations engagés dans un conflit politique ou culturel sur la base d'une identité collective partagée». (Diani, 1992, p.13). La Pride peut ainsi se définir comme une action collective réunissant les acteurs et amis de la communauté LGBTI+ autour d'une cause commune: le respect et la tolérance. A travers ce festival, il y a bien, de la part des organisateurs, une intention de coordonner l'ensemble de ces acteurs en vue de porter les requêtes de cette communauté à la fois vers les décideurs politiques, mais aussi la société entière. Neveu (2000) insiste sur les deux dimensions essentielles de l'action collective: un agir ensemble intentionnel et une logique de revendication, au nom ici du changement (Neveu, 2000).

Mais sur quoi portent ces revendications au juste? De quel type de changement parle-t-on dans le cas de la Belgian Pride? Pourquoi une telle mobilisation se met-elle en place? Pour y répondre, il nous faut brièvement replacer l'évènement dans son contexte et en cerner les principaux enjeux.

L'ensemble de la littérature tend à converger sur la nature des revendications de la Pride, qui appartiennent principalement aux registres juridique et culturel. Vivre, s'aimer, se marier, avoir des enfants, manifester, jouir du droit d'asile ou encore de la sécurité de l'emploi. La place donnée aux droits des personnes LGBTI+ varie sensiblement d'un pays à l'autre. Malgré le fait que la Belgique soit un pays précurseur en Europe en ce qui concerne le droit pour les personnes LGBTI+⁽²⁾, la réalité de terrain prouve chaque jour que vivre dans une société hétérocentrée peut amener à des discriminations, voire à des actes de haine et de violence (Arendt, 2016; Mabile, 2017).

Il apparaît donc légitime que la communauté LGBTI+, relativement démunie voire dominée, témoigne d'un certain mécontentement au regard de cette *injustice sociale*. Ainsi, à partir d'actes de résistance microscopiques peut émerger une mobilisation sociale de plus grande ampleur telle que la Pride (Scott, 2009).

Poursuivant la logique de création du changement social insufflée par la Pride, la pensée d'Alain Touraine (1978) nous permet de pousser l'analyse un peu plus loin en soulignant la dimension politique du festival. Pour faire bouger la situation, les organisateurs ont effectivement opéré ces dernières années le

choix stratégique d'interpeller les acteurs politiques, principaux *adversaires* et destinataires de son message, dans l'espoir qu'ils œuvrent en faveur d'une politique LGBTI+ explicite et intégrée. Parmi les avancées réalisées, à la suite notamment du festival de 2017, mentionnons la nette simplification de la procédure d'adoption pour les couples homosexuels. C'est à travers leur engagement militant que les associations et mouvements LGBTI+ ont soutenu des propositions de lois qui ont permis à ces personnes de jouir de droits quasi similaires à ceux des personnes hétérosexuelles (Mabille, 2017; The Belgian Pride, s.d.).

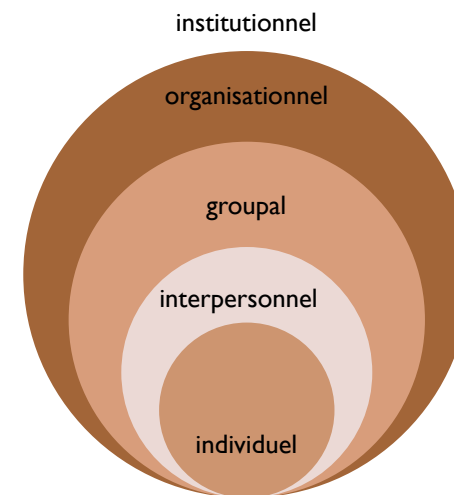
Comment expliquer de telles avancées? Le succès et la portée de la Pride, croissants depuis sa création, peuvent s'expliquer par son haut degré d'organisation, couplé à une évolution progressive des mentalités Gamson (1990). Dans le cas présent, The Belgian Pride asbl a spécifiquement été créée, en 1996, pour se charger de l'organisation annuelle de l'évènement et la coordination, sous la forme d'une plateforme facilitatrice, des parties prenantes présentes et de leurs initiatives respectives. « Si The Belgian Pride asbl se charge de l'organisation, ce sont ses adhérents qui forment l'essence du Belgian Pride Festival. L'objectif est de réaliser une manifestation Pride inclusive et diversifiée où l'on met chaque année en lumière un nouveau thème sociétal et une base de revendications. The Belgian Pride asbl est en quelque sorte le mégaphone de la communauté LGBTI+ and friends, ainsi qu'un partenaire à part entière de toutes les initiatives qui souhaitent véhiculer ce message ». (The Belgian Pride, s.d.).

La grille de Jacques Ardoino permet d'appréhender de manière holistique une réalité sociale observée, et d'identifier les différents niveaux potentiels d'action sociale. L'analyse ainsi construite peut contribuer à la construction d'un plan d'action ajusté à ladite réalité sociale.

Dans le cadre de la Belgian Pride, posons comme point de départ que la LGBTI-phobie est la réalité (ou problématique) sociale observée sur le terrain, et que la Pride est l'action sociale y répondant.

Nous pouvons considérer que la problématique est présente à différents niveaux, de l'échelon individuel (par exemple: un positionnement personnel vis-à-vis des personnes qui ont une orientation sexuelle *déviante* ou autre que la mienne) à l'échelon institutionnel (un système de valeurs et de normes

reposant sur une vision traditionnelle et hétérocentrée).



L'action collective et/ou associative telle que la Pride se situe à cheval entre les niveaux organisationnel et institutionnel. Celle-ci met résolument en évidence des acteurs coopérant (secteur associatif privé organisateur) autour d'enjeux (la lutte contre la LGBTI-phobie) et s'adressant à la fois à la population et aux décideurs politiques afin de remettre en question le système de valeurs et de normes de notre société hétérocentrée. Pour induire la transformation sociale souhaitée, soit l'acquisition de droits et un changement des mentalités au profit de la communauté LGBTI+, l'action semble viser simultanément les deux niveaux extrêmes de la grille d'Ardoino: d'une part, une sensibilisation et une conscientisation adressée à la population, d'autre part, une demande claire aux politiques de devenir véritable partie prenante de la cause LGBTI+.

Pride et démocratie plurielle

Poursuivons notre réflexion sur la finalité sociale et la légitimité de la Belgian Pride, en abordant ces dernières sous un nouvel angle. Rappelons tout d'abord la thèse d'Alexis de Tocqueville (1805-1859) à propos de la démocratie. Il la décrit, non pas seulement comme un régime politique, mais aussi comme un état de la société dans lequel ses membres se

considèrent d'égal condition. Etant donné les discriminations dont est encore victime la communauté LGBTI+ sur les plans culturel et social, pouvons-nous considérer que nous sommes dans une véritable démocratie, selon l'idéal suggéré par le philosophe?

A la notion d'égalité est articulée celle de justice sociale (Rawls (2003) et Sen (2010)). Sen considère que la justice réside d'abord dans la résorption des *injustices intolérables*⁽³⁾, telles que l'esclavage, et ensuite dans l'égalisation des *capabilités*, autrement dit l'accès à un ensemble d'états et d'aptitudes qui permettent à un individu de réaliser son projet de vie (par exemple: prendre soin de sa santé, bénéficier d'une éducation de qualité, accéder à un logement). Il s'agit donc, de veiller à ce que les conditions soient réunies pour que les aspirations de la personne puissent être rencontrées.

Force est de constater que les personnes LGBTI+ ne peuvent encore pleinement et publiquement exprimer leurs préférences et particularités sans prendre le risque d'être la cible de pratiques discriminatoires. Les associations LGBTI+ dénoncent également une dépolitisation de la question sociale. Celle-ci se traduit par une insuffisante réactivité (ou implication) des autorités publiques pour faire valoir explicitement les droits auxquels aspirent les personnes LGBTI+ pour s'épanouir au quotidien. Nous pouvons donc en déduire l'existence, ou plutôt la persistance de formes d'*injustices sociales* à l'égard de ces personnes.

Nous pouvons considérer que l'action associative telle que portée à travers la Pride constitue un espace de défense d'une démocratie plurielle (Laville, 2010). La Pride est en effet à la fois représentative des intérêts de la communauté LGBTI+, mais elle se veut aussi et surtout participative en considérant ses adhérents comme le véritable cœur du mouvement.

La nécessaire politisation de la problématique

Soulignons, en conclusion, les principaux traits de la Belgian Pride, éclairés de l'apport des différents auteurs mobilisés.

The Belgian Pride, c'est:

- Un mouvement social organisé par le secteur associatif privé;
- Qui rassemble et coordonne une pluralité d'individus-groupes-associations avec l'intention d'un agir ensemble et sur base d'une identité collective

partagée (LGBTI+) ;

- Qui prône et cherche à diffuser des valeurs de solidarité, de tolérance et de respect à l'égard de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, luttant parallèlement contre les pratiques discriminatoires dont souffrent encore les personnes LGBTI+;
- Qui aspire à une transformation sociale en adressant publiquement ses messages et revendications à différents niveaux: un changement des mentalités au sein de la société (niveau individuel), une mobilisation croissante de l'associatif (niveau organisationnel), ainsi qu'un soutien plus explicite de la part des autorités publiques (niveau institutionnel).
- Qui contribue à une plus grande justice sociale.
- Qui est légitime pour défendre les intérêts de la communauté LGBTI+.

Malgré le fait indéniable que la Belgique met en place des lois dans un objectif d'inclusivité des personnes LGBTI+, soulignons que du chemin reste à parcourir: « Le plus gros du travail reste à conscientiser la population sur la société hétéronormée dans laquelle elle vit. Il est impossible d'arriver à diminuer les discriminations envers les personnes LGBT si la majorité dominante n'a pas encore conscience de ses privilèges en termes d'orientation sexuelle et d'identité de genre. (...) Les mouvements LGBT sont les premiers acteurs d'un changement des mentalités mais il s'agit aussi du rôle des associations de terrain de conscientiser la population aux mécanismes amenant aux actes homophobes et transphobes. Un travail d'éducation doit être réalisé dans la perspective d'arriver à une société plus juste et plus inclusive où la possibilité du vivre ensemble dépasse les normes hétérocentrées». (Arendt, 2016).

Dans le prolongement de cette logique de conscientisation de la population conjugée à une perpétuelle stimulation des représentants politiques, un enjeu essentiel est aussi de l'ordre de la communication. A travers la présence dans les médias, il s'agit non seulement d'accroître la visibilité du mouvement social et de ses impacts, mais aussi et surtout de contribuer à une problématisation plus explicite et approfondie des enjeux et acteurs de la mobilisation (Gamson, 1992).

Il s'agit donc de contextualiser et politiser la problématique de la LGBTI-phobie. Cette démarche repose sur des actions de conscientisation qui sont de nature à stimuler le champ politique afin de nourrir le changement pour plus d'égalité.

notes

- ⁽¹⁾ Regroupés généralement sous la dénomination LGBTI+, englobant les communautés lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre, intersexe et autres.
- ⁽²⁾ Selon un classement établi par Ilga Europe, une organisation non gouvernementale internationale qui regroupe près de quatre cents organisations de quarante-cinq pays européens et qui publie un rapport annuel sur l'état des droits des personnes LGBTI.
- ⁽³⁾ Posons que cette résorption des injustices intolérables fait directement référence à la Déclaration des droits de l'homme.

bibliographie

- O. Arendt, *La Belgique reste deuxième au classement des droits LGBT en Europe*, 2016. Voir page consultée [en ligne](#).
- Belga, *100.000 personnes présentes lors de la 23ème Pride Parade à Bruxelles*, 2018. Voir page consultée [en ligne](#).
- CapCare. (2015). Ardoino. Voir page consultée [en ligne](#).
- A. De Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, C. Gosselin, Paris, 1840.
- M. Diani, The concept of social movement in *The Sociological Review*, vol. 40 (n° 1), 1992, p. 13.
- F. Dubet, *La préférence pour l'inégalité*. La République des idées, Seuil, Paris, 2014.
- W. Gamson, *The strategy of social protest*. Wadsworth, Belmont, California, 1990.
- W. Gamson, *Talking politics*. Cambridge university press, Cambridge, 1992.
- J-L. Laille, *Politique de l'association*, Seuil, Paris, 2010.
- Mabille, B., *La Belgique et la population LGBT: L'écart entre la législation et la réalité*, 2017. Voir page consultée [en ligne](#).
- E. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2000.
- J. Rawls, *La justice comme équité. Une reformulation de la théorie de la justice*, La Découverte, Paris, 2003.
- J. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, Editions Amsterdam, Paris, 2009.
- A. Sen, *L'idée de justice*, Flammarion, Paris, 2010.
- R. Sénac, *L'égalité sous conditions*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2015.
- The Belgian Pride asbl. (s.d.). *Mission et vision*. Voir page consultée [en ligne](#).
- A. Touraine, *La voix et le regard*, Seuil, Paris, 1978.

Cet article en ligne est édité par Travailler le social asbl

ont collaboré à cet article

René-Pierre Fontaine

rédaction et administration

2 rue Taravisée - 5031 Grand-Leez - Belgique | travailler-le-social.be

éditeur responsable

Marc Chambeau, Marina Cox, Brigitte Delforge, Nathalie Gérard, Bénédicte Legrand, Bénédicte Roy et Dominique Simon

secrétariat de rédaction

René Beaulieu, Xavier Briké, Marc Chambeau, Isabelle Lacourt, Bénédicte Legrand, Anne Rakovsky

conception et réalisation graphique

Marina Cox et Dominique Simon

© Travailler le social asbl, 2021

Les mouvements
LGBT. sont les
premiers acteurs
d'un changement
des mentalités.
mais, il s'agit aussi
du rôle des asso-
ciations de terrain
de conscientiser
la population aux
mécanismes ame-
nant aux actes
homophobes et
transphobes. Un
travail d'éduca-
tion doit être ré-
alisé dans la pers-
pective d'arriver à
une société plus
juste et plus inclu-